



Confédération
Musicale de France
Septembre 2017

ZOOM SUR LA FÉDÉRATION
CMF Rhône-Alpes

RETOUR SUR
l'Académie de direction de chœur
« Les sens de la voix »



Parution bimestrielle
www.cmf-musique.org

Réseau national de la musique
et des arts vivants

PRATIQUE COLLECTIVE

4500 adhérents parmi lesquels des ensembles musicaux de tous styles : orchestres d'harmonie, big bands, chorales, batteries-fanfares, brass bands, orchestres à plectres, d'accordéons, de jazz, symphoniques...

ENSEIGNEMENT

1200 écoles de musique, de danse et de théâtre fédérées. Propositions pédagogiques, épreuves d'examen, déchiffrages, convention SEAM, assurances...

FORMATION

Académie de direction de chœur,
session d'Orchestre à plectres...

CONCOURS

DADSM (Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales), Championnat National de Brass Band, concours d'ensembles musicaux...

DIFFUSION

Intranet CMF réseau, site, boîtes à outils, centre de documentation, magazine...

PARTENARIATS

Spedidam, Ze Barnyshop,
Billetweb, assurances...

Confédération Musicale de France

10-12 avenue de la Marne
92120 Montrouge
Tél. : 01 55 58 22 82
cmf@cmf-musique.org

www.cmf-musique.org

diamdiffusion.fr

Diam

Diffusion Art Musique



+ SIMPLE

POUR ACHETER
TOUTES VOS PARTITIONS

+ RAPIDE



ALLO-COMMANDE 09 79 99 11 99

(appel non surtaxé)



**CONCERTS DE L'ORCHESTRE
D'HARMONIE
DES GARDIENS DE LA PAIX
DE LA PRÉFECTURE DE POLICE**

**Vendredi 13 et samedi 14 octobre prochain,
les ensembles à vents sont à l'honneur au Conservatoire
National Supérieur de Musique de Paris**

Concert de l'harmonie des gardiens de la paix
sous la direction de Gildas Harnois
le samedi 14 octobre à 14h30, salle Rémy Pflimlin
Programme : Copland, Levallant, Calmel, Durey, Jolivet
Réservations à partir du 29 septembre :
reservation@cnsmdp.fr

Vendredi 20 octobre à 20 h 30

Concert de l'harmonie des gardiens de la paix
sous la direction de Jean-Jacques Charles
Complexe sportif Charles Grimaud
21, rue Pelletier – 95360 Montmagny

Dimanche 26 novembre 2017 à 16 h 00

Concert de l'harmonie des gardiens de la paix
sous la direction de Gildas Harnois
Église Saint-Aignan – 45130 Baule

Vendredi 8 décembre 2017 à 20 h 00

Concert de l'harmonie des gardiens de la paix
sous la direction de Gildas Harnois
Auditorium du Conservatoire Maurice Ravel
97, Grande Rue – 93250 Villemomble

Renseignements

0153716197 | musique-gpx@interieur.gouv.fr



ÉDITO

SEPTEMBRE 2017

PRATIQUE MUSICALE

- 2 Gros plan sur le chœur
 - Retour sur l'Académie de direction de chœur «Les sens de la voix»
- 3 Rencontre avec Ophélie Besson, stagiaire de l'Académie
- 4 Rencontre avec Nicole Corti, directrice artistique de l'Académie
- 5 Nicole Corti, chef d'orchestre, chef de chœur et pédagogue
- 6 Présentation d'ouvrages sur la technique vocale

PARTENARIAT

- 7 Présentation du film «La Mélodie»
- 8 Affiche du film «La Mélodie»
- 10 La pratique musicale collective à destination spécifique des jeunes

EXPLORATION

- 11 Zoom sur la fédération CMF Rhône-Alpes

BONNES PRATIQUES

- 13 Les pratiques amateurs et la loi LCPA
- 14 CMF réseau : Mettre à jour vos fichiers
 - Mission Calliope et Euterpe

AGENDA

- 15 Événements CMF
 - Étranger
 - Actualités
- 16 En bref

POUR CHANGER, RÉÉCRIRE LA SYMPHONIE

*Nous aurions pu écrire :
« Sur le métier remettez l'ouvrage ».*

Les changements promis par le gouvernement touchent bien entendu également les politiques culturelles mises en œuvre et la répartition des moyens qui y sont affectés.

Nos centaines de milliers de musiciens amateurs, citoyens engagés et volontaires, constituent une école de citoyenneté exemplaire dans notre société ; une fois que cela est rappelé, et notamment par des représentants du gouvernement, que va-t-on faire ?

La réalité du changement et sa sincérité seront appréciées à l'aune des efforts qui seront consentis pour apporter une aide décisive et équitable au monde associatif qui porte précisément cette école de citoyenneté, ne serait-ce d'ailleurs qu'au titre de la considération dans lequel on le tient.

« Chez nous, tout change continuellement pour que rien ne change » écrivait fort justement l'éditorialiste Franz-Olivier Giesbert (Le Point, 31/08/2017) ; la réussite de l'entreprise passera par une phase de « tabula rasa » qui gommara les dérivés de l'histoire et les procédures chatouilleuses, il faudra réécrire la symphonie.

Ainsi l'initiative et l'optimisme seront de nouveau au rendez-vous.



Jean Jacques Brodbeck,
Président de la CMF

En couverture

Ophélie Besson dirige le chœur pendant l'Académie de direction de chœur «Les sens de la voix»
Photo © Camille Matet

Confédération Musicale de France

10-12 avenue de la Marne,
92120 Montrouge
TÉL. 0155582282
FAX 0147356308
MAIL cmf@cmf-musique.org
SITE www.cmf-musique.org
SIRET n°78445208800031
APE n° 9499 Z

Crédit Mutuel,
44 avenue de la République,
92120 Montrouge

Directeur de la publication

Jean Jacques Brodbeck

Rédaction et réalisation

Camille Matet | Chargée de rédaction
MAIL redaction@cmf-musique.org
TÉL. 0155582287
Adrien Aybes-Gille | Graphiste
MAIL pao@cmf-musique.org
TÉL. 0155582286

Recevoir le bulletin

MAIL bulletin@cmf-musique.org
TÉL. 0155582284

Publicité

Au support, TÉL. 0155582287

Impression

ITF Imprimeurs, z.A. Le Sablon, CS 40051,
72230 Mulsanne

« Toute reproduction du présent bulletin, même partielle et par quelque procédé que ce soit, est interdite sans autorisation écrite préalable du directeur de la publication, et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »
Dépôt légal en cours.



1



2



3

GROS PLAN SUR LE CHŒUR

PRATIQUE MUSICALE | PAR CAMILLE MATET

1 Concert de fin de l'Académie « Les sens de la voix »

Photo © Thierry de Mey

2 Pause goûter pour les stagiaires de l'Académie

Photo © Camille Matet

3 De gauche à droite :

Robert Combaz, Thierry de Mey, Nicole Corti,

Jean-Noël Poggiali,

Benjamin Lunetta,

Catherine Roussot, Laure

Zehmann-Lavignolle

Photo © Camille Matet

Un chœur désigne un ensemble musical, de nature exclusivement vocale, où les choristes, chantent collectivement sous la direction d'un chef de chœur. Un chœur est souvent synonyme de chorale et s'oppose à celui d'ensemble de solistes.

Dans la musique sacrée, le chœur, qui est à l'origine une formation musicale religieuse, doit son nom à la place qu'il occupait traditionnellement dans l'église. Selon l'âge et le sexe des choristes, on distinguera le chœur d'enfants, le chœur d'hommes, le chœur de femmes, ou encore, le chœur mixte – voix de femmes et d'hommes assemblées.

Les membres d'un chœur peuvent être répartis en plusieurs groupes, appelés pupitres ou voix. Ces divers groupes sont destinés à interpréter autant de parties musicales différentes. Le mot « chœur » renvoie habituellement à un ensemble constitué de choristes professionnels et rémunérés, alors que le mot « chorale » désigne plus volontiers un groupe d'amateurs, la plupart du temps bénévoles, volontairement réunis autour de l'amour du chant choral.

RETOUR SUR L'ACADÉMIE DE DIRECTION DE CHŒUR

« LES SENS DE LA VOIX »

L'édition 2017 de l'Académie de direction de chœur est habitée par le « tout mouvement ». Nicole Corti et son équipe, ont concentré cette semaine de travail sur l'énergie du geste de direction. Ce geste, musique par essence, a un impact sur le résultat sonore du chœur et représente un champ d'investigations et d'expériences commun à tous les chefs de chœur. Un stage intensif qui a permis aux étudiants d'approfondir leurs connaissances, d'élargir leurs compétences (technique de direction, technique vocale, méthodologie, analyse des partitions, stylistique, théâtre et texte poétique...), tout en explorant la question du corps et du mouvement, en revenant à sa source. La présence de Thierry De Mey, compositeur, cinéaste et créateur de mouvement a été l'occasion de découvrir un répertoire inédit, stimulateur d'idées nouvelles pour la direction de chœur.

Des ateliers ont été proposés tout au long de la semaine :

- Théâtralité du texte poétique avec Jean-Noël Poggiali
- Chant, geste, espace avec Thierry De Mey
- Technique vocale avec Benjamin Lunetta ■



RENCONTRE AVEC OPHÉLIA BESSON, STAGIAIRE DE L'ACADÉMIE « LES SENS DE LA VOIX »

Peux-tu nous parler de ton parcours ?

OPHÉLIA BESSON : J'ai 17 ans, ce qui fait de moi la plus jeune stagiaire de l'Académie. En ce qui concerne mon parcours, j'ai fait 10 ans de maîtrise à l'Opéra de Lyon et j'ai commencé le violon en même temps, au Conservatoire de Lyon. En parallèle, je continue le chant en prenant des cours particuliers et je commence tout juste la direction de chœur à l'École Nationale de Musique de Villeurbanne.

Pour résumer, cela fait 11 ans que je pratique le piano, le violon et un an que je fais de la direction de chœur. J'ai toujours été attirée par la direction de chœur. Au départ je voulais devenir chanteuse, mais je me suis rendu compte que ce qui m'intéressait n'était pas uniquement le chant mais le travail de la voix et l'idée d'apporter une vision musicale différente sur une œuvre.

Comment se déroule cette Académie de direction de chœur ?

O. B. : J'adore ! C'est très enrichissant, les professeurs sont super et je rencontre des gens incroyables ! Il y a une vraie qualité de chœur dans cette académie. Nous avons la chance d'avoir des cours très variés avec, par exemple, deux ateliers au choix : technique vocale et théâtre. Tout le monde est ravi du cours qu'il a choisi. Le fait d'assister à des ateliers différents est avantageux car cela nous permet de partager nos expériences aux pauses ou au déjeuner et l'ambiance est géniale. C'est vraiment bien d'être à la fois en petits groupes et en tutti. Quand on est en tutti, on se voit tous diriger à tour de

rôle et je trouve ça très instructif. Alors que quand on passe au pupitre, on se confronte à la difficulté et les conseils qu'on nous donne sont très ciblés.

Je ne pensais pas que ce stage serait aussi intense, dense (de 9 heures à 22 heures). Les cours ont vraiment une belle qualité grâce aux professeurs et évidemment à Nicole Corti.

Qu'attends-tu de cette Académie ?

O. B. : De progresser ! Les professeurs ont tous une approche différente et c'est très instructif ! Par exemple tout à l'heure, j'ai assisté à un atelier chant avec Benjamin Lunetta et il nous a fait bouger au rythme de la musique selon notre cœur, ce qui a été vraiment libérateur. Ce que j'adore aussi, c'est la bienveillance qui règne entre tous. Alors que je suis la plus jeune de l'Académie, ce qui n'est pas forcément évident, je ne me sens jamais jugée.

Sur une semaine, on progresse énormément : la nuit, on rêve direction de chœur, on mange direction de chœur... On ne fait que ça !

Évidemment, le fait de rencontrer Nicole Corti et de travailler avec elle est un atout. La voir diriger et la voir travailler avec des étudiants est une expérience assez magique ! Elle m'inspire énormément et je trouve qu'elle transmet très bien son savoir. On voit qu'elle adore ce qu'elle fait.

Quels sont tes projets ?

O. B. : Je viens d'avoir mon bac donc je vais me laisser quelques années pour faire uniquement de la musique. J'hésite entre la direction de chœur et le violon mais ça s'oriente de plus en plus vers la direction.

J'ai la chance de m'occuper de mon premier chœur en plus l'année prochaine donc ça va me prendre du temps ! ■

4 Les stagiaires lors de l'atelier « Technique vocale » proposé par Benjamin Lunetta
Photo © Camille Matet

5 Ophélie Besson s'entraîne avec Jean-Noël Poggiali
Photo © Camille Matet

6 Les stagiaires assistent à l'atelier « Théâtralité du texte poétique » de Jean-Noël Poggiali
Photo © Camille Matet



7



8



9

7 Nicole Corti assiste à la direction des stagiaires de l'Académie

Photo © Camille Matet

8 Direction d'une stagiaire pendant l'Académie

Photo © Thierry de Mey

9 Concert de fin de l'Académie «Les sens de la voix»

Photo © Thierry de Mey

RENCONTRE AVEC NICOLE CORTI DIRECTRICE ARTISTIQUE DE L'ACADÉMIE « LES SENS DE LA VOIX »

Parlez-nous de cette nouvelle édition de l'Académie ?

NICOLE CORTI : Le premier constat est qu'on a un public extrêmement motivé et investi cette année, ce qui nous donne une qualité de travail exceptionnelle.

L'avantage est qu'on dispose d'une équipe d'encadrants musiciens importante puisqu'ils sont 6 pour 13 stagiaires et les locaux du Conservatoire d'Aix-les-Bains sont tout à fait adaptés et bien équipés, donc on bénéficie d'une grande sérénité. Le groupe est très fluide, dynamique et concentré, c'est vraiment très agréable de travailler avec eux. Thierry de Mey, chorégraphe, cinéaste et compositeur, va arriver également pour nous aider à approfondir la question de la relation entre le son, le mouvement et le geste.

Les stagiaires ont un niveau varié cette année, est-ce un avantage ou un inconvénient ?

N. C. : Le niveau des stagiaires est très varié en effet, chacun a un parcours différent ce qui est une vraie source de richesse pour alimenter la réflexion sur, d'une part «qu'est-ce que chanter en chœur» et d'autre part «qu'est-ce que diriger». Ce n'est pas une question de niveau mais plutôt d'expérience et de diversité de domaines et c'est ce qui est très intéressant.

Quels sont les enjeux, les objectifs de cette Académie ?

N. C. : C'est une Académie de direction de chœur donc différents paramètres doivent être pris en compte. Il faut

apprendre à bien se préparer pour pouvoir bien diriger. Ensuite, il y a la question du rapport au répertoire, par exemple comment préparer une répétition ou comment aller chercher dans la partition les éléments qui vont nourrir le travail de répétition.

Justement, comment apprend-on à diriger ?

N. C. : Diriger, c'est être en capacité de montrer par le corps et par le geste ce que nous dit la partition.

Le corps est très important car il génère une liberté et une possibilité d'exprimer ce que notre imaginaire nous dicte.

Le rapport au groupe est essentiel car le chef se doit d'être un leader avec des chanteurs équilibrés et autonomes en face de lui. Il faut apprendre à observer car chaque individu d'un chœur alimente la richesse du collectif. Un groupe est une addition d'individus.

Affiner son écoute, enfin, et trouver immédiatement des solutions pour avancer. Apprendre à diriger c'est apprendre ce qu'est une partition et apprendre à «savoir être».

Pourquoi avoir établi ce partenariat avec la Confédération Musicale de France ?

N. C. : Le partenariat entre Spirito et la CMF consiste à faire se rassembler des publics qui sont très différents.

Le réseau des chœurs amateurs de la CMF nous permet d'établir un lien entre ceux qui relèvent plutôt du domaine professionnel, Spirito étant un chœur professionnel, et ceux du monde amateur. ■



10

NICOLE CORTI, CHEF D'ORCHESTRE, CHEF DE CHŒUR ET PÉDAGOGUE

Nicole Corti a été formée au Conservatoire National Supérieur de Musique et Danse (CNSMD) de Lyon ; elle y a été l'élève, notamment, de Bernard Tétu, auquel elle a succédé en 2008 comme professeur de direction de chœur. Son parcours a été marqué également par des rencontres décisives avec les chefs d'orchestre Sergiu Celibidache et Pierre Dervaux, l'ethnomusicologue Yvette Grimaud et l'organiste et compositeur Raffi Ourgandjian.

En 1981, Nicole Corti crée le Chœur Britten qui atteint une renommée internationale grâce aux nombreux concerts donnés en Europe et aux États-Unis. L'ouverture d'esprit du Chœur Britten et la spécificité de sa couleur, fondée sur le naturel de l'émission vocale, ont incité nombre de compositeurs à écrire pour lui et à nourrir les programmes originaux et audacieux qu'il élabore.

Nicole Corti collabore en outre avec des orchestres réputés qui lui confient la préparation des chœurs : Ensemble orchestral de Paris sous la direction de John Nelson (*Passions* et *Messe en si* de Bach, *L'Enfance du Christ* de Berlioz...), Orchestre National de Lyon sous la direction d'Emmanuel Krivine ou Leonard Slatkin (notamment dans le cadre

de l'intégrale Ravel en cours de publication chez Naxos). Elle a dirigé les grandes œuvres du répertoire avec orchestre (Stravinsky, Bach, Haendel...) et le répertoire français en Europe et aux États-Unis. Elle participe aux jurys de nombreux concours internationaux et donne des master-classes en France et à l'étranger.

Chef des chœurs à Notre-Dame de Paris de 1993 à 2006, elle restructure les différents ensembles vocaux et insufflé une dimension nouvelle à la vie musicale de la cathédrale, que ce soit dans le cadre de la liturgie ou dans celui des concerts. Elle étoffe la programmation, multiplie la réalisation de disques et développe le répertoire en favorisant la musique des ^{xx}e et ^{xxi}e siècles, tout en dirigeant les grandes œuvres du répertoire romantique et d'oratorio (Bach, Haendel, Mendelssohn, Stravinsky...).

En 2017, elle prend la direction artistique de Spirito (voir encart en bas de page).

Le travail de Nicole Corti a été récompensé à deux reprises par le prix Liliane Bettencourt pour le chant choral de l'Académie des beaux-arts (en 2002 avec la Maîtrise Notre-Dame de Paris et en 2010 avec le Chœur Britten). Elle a été nommée en 2002 Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, et en 2015, Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres. ■

10 Nicole Corti enseigne aux stagiaires de l'Académie
Photo © Camille Matet

SPIRITO

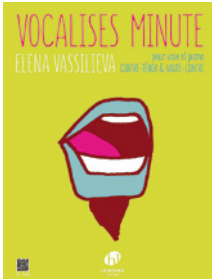
Spirito est un chœur de chambre basé à Lyon, qui s'est fixé pour but, sous l'impulsion de sa directrice musicale Nicole Corti, de servir le répertoire vocal avec la plus grande exigence tout en l'inscrivant dans notre temps. Spirito est né de la fusion entre deux ensembles professionnels : les Chœurs et Solistes de Lyon (dirigés par Bernard Tétu) et le Chœur Britten (mené par Nicole Corti).

Les grandes orientations du projet artistique reposent sur une vision renouvelée du concert et l'ouverture au public le

plus large. Ainsi, le chœur propose-t-il un répertoire diversifié, de Bach aux compositeurs d'aujourd'hui, et fait-il se côtoyer œuvres nouvelles ou méconnues et chefs-d'œuvre reconnus. Dans le même dessein, Nicole Corti souhaite mener avec les chanteurs un travail approfondi sur la présence vocale et corporelle et nourrir la pratique vocale de la rencontre avec d'autres modes d'expression. À cet égard, Spirito invite de manière privilégiée une grande figure de la scène internationale, le compositeur, cinéaste et « créateur de mouvement » Thierry De Mey. ■

LECTURE ET CHANT

**Une sélection d'ouvrages pour découvrir
ou approfondir sa technique vocale**



Vocalises minute
d'Elena Vassilieva
Éditions Lemoine
Prix : 19.70 €

LES VOCALISES MINUTE D'ELENA VASSILIEVA

Ces vocalises sont faites pour trouver la virtuosité de sa voix, sa fluidité dans une écriture d'aujourd'hui, où les longs intervalles, les chromatismes, les quarts de tons, les vocalises très rapides ou encore les tenuti pianissimi ainsi que les nuances, en particulier le decrescendo finissant sur «un fil di voce», les respirations inaudibles, la finesse de l'articulation des mots avec les lèvres, la perfection des attaques, sont partout.

La présence du chanteur sera indispensable pour donner du sens aux textes empruntés au répertoire classique et mélangés à des phrases de mon cru, avec l'utilisation de phonèmes inventifs, souvent drôles ou moqueurs voire absurdes, complexes, mais toujours en phase avec la hauteur des registres écrits.

Je pense que le chanteur ne s'amuse jamais assez avec sa voix : il intégrera son apprentissage à l'interprétation de chaque attaque, chaque liaison ou tenuto, et chaque son prendra alors une valeur dramaturgique.

Apprendre à entendre son «son» avant de chanter, s'en imprégner, aimer sa bouche et son diaphragme, comme ses sphincters et son ventre sorti, ne coule pas de source..., sauf pour les amoureux fous de voix et de réalisation vocale... «plurielle».

Certes cette collection de vocalises minute s'adresse à des chanteurs expérimentés et sûrs de leur technique vocale globale; Elle provoquera certainement des prises de conscience chez le chanteur sur son propre répertoire, là où la voix et le personnage marchent ensemble confortablement, comme une évidence, ouvrant l'ambitus vocal vers un caractère de rôle scénique et l'inverse: le caractère du

rôle permet aussi le déclic technique vocal et les lois techniques, stylistiques voire personnelles qui en découleront.

La beauté de l'instrument sera indispensable pour défendre le cadre scénique de chaque vocalise : l'univers ludique est établi, oui... mais l'artiste reconnaîtra les effets vocaux écrits grâce à leurs cryptogrammes comme des coloriations elliptiques de l'éventail vocal proposé.

Cette invitation correspond à un désir personnel : faire se croiser la voix, la technique, le jeu, l'amusement, la virtuosité comme des paramètres habituels d'une technique vocale complète et goûteuse de la bouche et de tout l'appareil phonatoire aussi bien que de l'univers respiratoire du chanteur.

L'émission facile poursuivra alors la beauté du timbre cou-sue dans la précision des modes de jeu : physiologique, artistique et dramaturgique.

Amusez-vous autant que j'ai pris du plaisir à écrire ces textes... Ouvrez les boîtes à malice de vos cerveaux pleins de curiosité et de soif de chanter...

Chanteurs, ouvrez vos bouches, vos gosiers et vos imaginaires... Venez étancher nos soifs de nouvelles voix, talentueuses et porteuses de rêve autant que d'originalité et de nouveaux horizons : vous régnerez en maîtres du monde le jour ou vous accepterez le risque technique au même titre que le risque scénique, du nouvel homme - bouche : chanteur - conteur hypnotiseur - connaisseur alchimique du pouvoir colossal de la voix humaine (et de sa réalisation technique). Le monde vous réclame! ■

ELENA VASSILIEVA



Chanter : Une voie vers soi
de Marc Brochet
Éditions Delatour France
Prix : 15 €

CHANTER : UNE VOIE VERS SOI DE MARC BROCHET

Le chant est le mariage de la voix et de la musique.

Avant la voix, il y a le son. Et le corps. Dans quelle disposition est le corps ? Dans quel espace ? Qu'est-ce que l'espace, le mouvement, la mobilité ? En quoi la qualité de la voix dépend-elle de la mobilité du corps ?

Comment le chant peut-il nous aider à vivre sur les plans physiques, émotionnels, fonctionnels ?

Quels sont les pièges rencontrés dans l'enseignement du chant et de la musique ?

Chanter nous met en relation avec nous-même et avec les autres. Exprimer la vie en nous pourrait bien être un moyen de mieux vivre ensemble...

Des pistes ouvertes et pratiques, avec exercices à l'appui, des situations vécues, pour tenter d'ouvrir les musiciens et les chanteurs à une vision plus existentielle de leur art, d'aider les pédagogues dans l'exercice difficile de leur art, et d'ouvrir à tous l'accès au chant et à la musique. ■

MARC BROCHET



LA MÉLODIE

UN FILM DE RACHID HAMI

Photos © Mizar Films

PARTENARIAT

La Confédération Musicale de France est partenaire du film *La Mélodie* réalisé par Rachid Hami avec, entre autres, Kad Merad et Samir Guesmi. Sa sortie en salle est prévue le 8 novembre 2017.

LE SYNOPSIS

À bientôt cinquante ans, Simon est un violoniste émérite et désabusé. Faute de mieux, il échoue dans un collège parisien pour enseigner le violon aux élèves de la classe de 6^e de Farid. Ses méthodes d'enseignement rigides rendent ses débuts laborieux et ne facilitent pas ses rapports avec des élèves difficiles.

Arnold est fasciné par le violon, sa gestuelle et ses sons. Une révélation pour cet enfant à la timidité malade. Peu à peu, au contact du talent brut d'Arnold et de l'énergie joyeuse du reste de la classe, Simon revit et renoue avec les joies de la musique. Aura-t-il assez d'énergie pour surmonter les obstacles et tenir sa promesse d'emmener les enfants jouer à la Philharmonie ? ■

UGC PRÉSENTE
UNE PRODUCTION MIZAR FILMS

KAD
MERAD

SAMIR
GUESMI

RENELLY
ALFRED

MÉLODIE

UN FILM DE RACHID HAMMI



MOSTRA INTERNAZIONALE
D'ARTE CINEMATOGRAFICA
la Biennale di Venezia 2017
Venezia 74 - Fuori Concorso





PHOTO : ARMAND GORBEL

AVEC SIMONE DAZI, NATALIA ROGO, MATHIEU SPINOSI, JEAN-LUC VINCENT SCÉNARIO DE GUY LAURENT, VALÉRIE ZEVATTI, RACHID HAMI, MARGO TÉRÉHNE ALMÉRAS (A.C.C.) DE JOËLLE HACHE MUSIQUE, BRUNO GOULAS SON, LAURENT POURIER (A.S.T.), ÉRIC TOSSEBRAND (A.S.T.), HÉLÈNE LELARPOUX, ARMAND POLIAND
 DE JUSTINE LÉOCLAQUE, ADELAÏDE MAUVERNEY AUTR. PRODUCTIONS, NICOLAS MAUVERNEY CO-PRODUCTION, WIZART FILMS CO-PRODUCTION, UGC / FRANCE 2 CINÉMA / LA CITÉ DE LA MUSIQUE - PHILHARMONIE DE PARIS
 AVEC LA PARTICIPATION DE CANAL + / OCS / FRANCE TÉLÉVISIONS / B3 AVEC LA PARTICIPATION DE UGC / FONDS IMAGES DE LA UNIVERSITÉ - COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES AVEC LE SOUTIEN DE LA SACEM - TOUTS DROITS RÉSERVÉS CANAL+ UGC

© 2017 ANDRÉ DELVA, UGC MUSIQUE, FRANCE 2 CINÉMA / LA CITÉ DE LA MUSIQUE - PHILHARMONIE DE PARIS
 frances televisions
 OCS
 CANAL+
 UGC
 SACEM
 UGC
 UGC
 UGC



LA PRATIQUE MUSICALE COLLECTIVE À DESTINATION SPÉCIFIQUE DES JEUNES

PAR **LUDOVIC LAURENT-TESTORIS** | DIRECTEUR DE L'ACTION CULTURELLE ET PÉDAGOGIQUE

De nombreux dispositifs se développent en France depuis moins d'une vingtaine d'années et ont été à l'honneur lors de « la rentrée en musique » insufflée par le Président de la République Française. Le film *La Mélodie* traite de ce sujet de manière romancée et pourra toucher l'opinion publique et inciter les responsables institutionnels à engager, dans la lancée, les moyens nécessaires pour permettre à tous les jeunes d'accéder à cette pratique.

DONNÉES DE L'ASSOCIATION ORCHESTRE À L'ÉCOLE

Nombre d'orchestres par années recensés sur tout le territoire français :

1999 → 2
2008 → 150
2009 → 450
2010 → 510
2011 → 620
2012 → 820
2013 → 940
2014 → 1 040
2016 → 1 190

En 2016 :
32 130 élèves participants
614 villes
93 départements
15 régions (métropole et outre-mer)

–
40 % d'instruments à vent
13 % d'instruments à cordes
25 % d'instruments mixtes
22 % autres

–
52 % en primaire
46 % au collège
2 % en maternelle et lycée

Profitions-en pour survoler ce qu'elle revêt en présentant succinctement son histoire, les principaux dispositifs et les espaces de mise en œuvre.

Elle propose à des jeunes, sans prérequis vocal, instrumental, théorique ou culturel, d'apprendre la musique de façon pratique, directement en jouant ou en chantant dans un ensemble. Elle peut s'inscrire dans le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire, et être mise en place par une école ou un collège, un établissement d'enseignement artistique, un ensemble en amateur ou une autre structure musicale. Elle porte des objectifs différents selon qu'elle se situe dans le champ de l'éducation artistique et culturelle, l'enseignement artistique spécialisé ou l'éducation populaire, voire le secteur social.

La pratique vocale collective à destination spécifique des jeunes existe depuis le début XII^e siècle avec les maîtrises d'enfants (1^{er} en 1119 à la Cathédrale de Chartres) rattachées aux cathédrales, collégiales, paroisses voire couvents ; elle intègre l'école primaire au milieu du XIX^e siècle (arrêté du 08/02/1867) et le secondaire au début du XX^e siècle (circulaire du 28 novembre 1911) ; elle se développe au sein la société civile au milieu du 19^e avec les Orphéons (1^{er} en octobre 1833) mais qui mélangent rapidement les jeunes et les adultes ; elle se lie à l'enseignement spécialisé, et au Conservatoire de Paris, en 1884 avec 6 maîtrises nationalisées.

La pratique instrumentale collective à destination spécifique des jeunes est quant à elle beaucoup plus récente. Si on peut imaginer qu'elle existe dans les premiers établissements d'enseignement musical de « province » à partir du début du XIX^e siècle (1^{re} école de musique à Lille en 1802 qui devient, avec Toulouse, la première succursale du Conservatoire de Paris en 1826), elle est clairement inscrite dans une des réformes du Conservatoire de Paris au milieu du XIX^e siècle (règlement du 20/11/1850) avec une classe d'ensemble instrumental. Néanmoins, comme cela sera reproduit par la suite et encore bien souvent aujourd'hui, elle ne se présente pas comme un apprentissage global mais comme le prolongement de l'enseignement individuel, auquel on accède lorsque les acquis sont déjà avancés.

Pour ce qui est de la société civile, elle se développe sous l'influence des musiques militaires et à l'image des Orphéons, en mélangeant les jeunes et les adultes. Une première fédération de musique est ainsi créée en 1855 qui donnera en 1906 la Confédération Musicale de France.

Comme l'indique le rapport de 2009 de l'inspection générale de l'éducation nationale, les chorales sont déjà bien présentes tant à l'école (600 000 élèves participants) qu'au col-

lège (300 000 élèves participants) et inscrites dans les textes, comparées aux ensembles instrumentaux (3 000 élèves participants). Elles n'ont donc pas vraiment eu besoin de mettre en œuvre des dispositifs spécifiques pour se développer. De plus, les ensembles musicaux juniors, s'ils existent au sein des ensembles en amateur, et au côté d'initiative locale comme l'Urban's Band de Jean-Jacques Metz, ne sont exhaustivement ni quantifiés, ni identifiés. Enfin, peu d'établissements d'enseignement artistique mettent pour l'instant en place l'apprentissage global par l'ensemble, que prône la CMF pour le 1^{er} cycle, car il faut faire évoluer les mentalités, les pédagogies et les modalités d'évaluations, former à cette méthode tous les professeurs impliqués et organiser leur planning pour qu'ils soient présents au même moment (les cours en groupe et en individuel étant articulés, dans un même temps, selon les besoins des élèves).

Nous finirons donc par une liste des principaux dispositifs de pratique instrumentale collective à destination spécifique des jeunes.

Le premier ensemble instrumental à l'école a été créé en 1999 à l'initiative de la Chambre Syndicale de la Facture Instrumentale (CSFI), cette dernière s'est ensuite dotée d'une première structure en 2004, DRAPOS (L'association des pédagogies des orchestres à l'école) **SITE** <http://orchestre-ecole.over-blog.com>, puis d'une seconde en 2008, OAE (Association Orchestre à l'École) **SITE** www.orchestre-ecole.com.

Apparaissent aussi les ensembles Petites mains symphoniques **SITE** www.petitesmainsymphoniques.com en 2005, El sistema France en 2009 **SITE** www.elsistema-france.org, DEMOS Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale en 2010 **SITE** <http://demos.philharmoniedeparis.fr> et enfin les Maisons Passeurs d'Arts **SITE** www.passeursdarts.org en 2013. ■

Comme viennent de l'annoncer conjointement la ministre de la Culture et le ministre de l'Éducation nationale en Conseil des ministres le 14/09/2017, le financement de la politique en faveur de l'EAC et les nouvelles actions qui seront menées en partenariat avec l'institution scolaire et les partenaires culturels constitueront une des priorités pour le prochain budget des deux ministères. Une chorale sera mise en place dans chaque établissement scolaire et les partenariats entre établissements scolaires, conservatoires et associations de pratiques orchestrales seront développés.

Le compte rendu du conseil des ministres :

SITE www.gouvernement.fr/conseil-des-ministres/2017-09-14/l-education-artistique-et-culturelle



ZOOM SUR LA FÉDÉRATION CMF RHÔNE-ALPES

EXPLORATION | PAR CAMILLE MATET

Entretien avec Robert Combaz, Président de CMF Rhône-Alpes

Pouvez-vous nous présenter la CMF Rhône-Alpes ?

ROBERT COMBAZ : La CMF Rhône-Alpes est fondée en 1983 suite à la réforme territoriale. Elle regroupe les associations et structures musicales de région Rhône-Alpes adhérentes à la Confédération Musicale de France.

Ses objectifs sont, avant tout, de représenter la CMF en région mais aussi d'impulser et de coordonner les actions des différentes fédérations musicales départementales et de mettre en place des cycles d'enseignements et de formations liés à la CMF.

Quelle est la pratique musicale la plus répandue dans votre région ?

R. C. : CMF Rhône-Alpes compte 16 584 musiciens et plus de 23 000 élèves qui répartissent de la façon suivante :

Les orchestres d'harmonie : 273 ;

Les écoles de musique : 111 ;

Les batteries-fanfars : 62 ;

Les chorales : 39 ;

Les fanfares 18 ;

Les brass-bands : 9 ;

Les orchestres d'accordéons : 9 ;

Les orchestres symphoniques : 8 ;

Le reste se compose d'orchestres à plectres, de big-bands et petits ensembles de jazz, de sociétés de trompes de chasse, de bandas et des autres.

Quels événements propose CMF Rhône-Alpes cette saison ?

R. C. : Les deux grands axes pour cette saison sont la formation de directeurs d'orchestres d'harmonie (1.) et le répertoire vocal partagé (2.).

1. En partenariat avec la Confédération Musicale de France, CMF Rhône-Alpes propose une formation de directeurs d'orchestres d'Harmonie. Cette formation est destinée aux personnes ayant en charge la direction d'un ensemble, ou ayant réussi les épreuves du Certificat Régional de Direction des Sociétés Musicales et désirant se perfectionner ou se préparer aux épreuves du DADSM.

Cette formation sera donnée par Claude Kesmaecker, actuellement Chef de la Musique de l'Air et Fabrice Kastel, direc-

teur du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Saint-Dizier, Der & Blaise.

2. Devant le succès rencontré à Andrézieux-Bouthéon (42) en 2015 et à Faverges (74) en 2016, CMF Rhône-Alpes a décidé de reconduire la formation relative au répertoire vocal partagé en direction des chorales.

Les buts principaux de cette opération sont de :

- Travailler avec chaque chorale volontaire un répertoire commun ;
- Mettre en place un rassemblement annuel en Rhône-Alpes ;
- Utiliser ce répertoire lors de rassemblements ;
- Travailler avec un autre chef de chœur.

Cette année c'est l'œuvre *Kaliderson Requiem* composée par Laurent Combaz qui sera travaillée puis interprétée le dimanche 8 avril 2018.

Kaliderson Requiem est une œuvre pour chœur mixte, chœur d'enfants, solistes voix, piano et ensemble instrumental à géométrie variable.

Elle a l'avantage d'être une pièce en plusieurs mouvements où chaque mouvement peut être interprété indépendamment. De plus, elle peut être accompagnée avec le piano seul ce qui peut permettre aux chorales participantes de réutiliser l'œuvre dans leurs concerts. Ce Requiem suit la tradition classique des Requiem. *Kaliderson Requiem* sera le support musical des saisons 5 et 6 de la web-série «Kaliderson». ■

Informations : **SITE** <http://fmra.opentalent.fr>

KALIDERSON, LA WEB SÉRIE

« Kaliderson » est une web-série relatant les aventures d'un enfant esclave du Moyen Âge qui reçoit un pouvoir de vision qui ne lui était pas destiné, les yeux de Taronaka. Véritable plaidoyer de la recherche intérieure, cette histoire laisse une place précieuse au personnage de la mort, non dans son côté morbide, mais dans l'acceptation de son existence. Kaliderson et ses amis apprennent à comprendre le processus naturel de la mort et à vivre avec. La création d'un requiem dédié au héros de cette histoire est donc une évidence.

Informations : **SITE** <http://kaliderson.free.fr>

1 « Répertoire vocal partagé » sous la direction de Catherine Roussot



2 Concert des chœurs du Guiers
3 Concert de l'Harmonie d'Aix-les-Bains

L'ORCHESTRE D'HARMONIE D'AIX-LES-BAINS

L'orchestre d'Harmonie d'Aix-les-Bains (Savoie), a été créé en 1979 sous l'impulsion de M. Maurice Adam et est placé sous la direction de Marc Lefebvre depuis 2004. L'orchestre a accédé à la division Honneur en 2010 et s'est vu décerner un 1^{er} prix mention très bien en 2014.

Constitué de 65 musiciens, l'orchestre présente chaque année une saison de concerts aux thématiques variées. L'OHA invite dans chacune de ses saisons compositeurs et solistes renommés. Il a par exemple commandé une création au compositeur Rodolphe Pierrepont qui réalise à cette occasion en 2016 sa première création *Aquae*.

En cette année commémorative de l'armistice 1918, de l'entrée des Américains dans le conflit, de leur présence à Aix-les-Bains et du centenaire du jazz, c'est sur George Gershwin (*Rhapsody in Blue*) et Léonard Bernstein (*Dances symphoniques*) que reposera la programmation de la saison 2017/2018.

L'OHA participera au Festival International des Fanfares d'Ellmau (Autriche) du 12 au 14 octobre prochain, en division Honneur.

Sept nations participeront à ce festival organisé en trois soirées festives sous un chapiteau accueillant trois mille personnes chaque soir. Dans un esprit festif, souhaité par les organisateurs, l'orchestre proposera trois programmes empreints de son histoire et de son identité. ■

Informations : **SITE** www.harmonie-aixlesbains.com

LA TIMBAMANIA

La Timbmania est une association à caractère culturel créée en septembre 1989 et dont l'objectif est de diffuser les danses et les musiques afros cubaines et colombiennes dans l'agglomération chambérienne et le département.

Depuis sa création, l'association a réalisé de nombreux projets artistiques à travers des concerts, des partenariats musicaux, des expositions ou encore des rencontres avec des artistes cubains.

La Timbmania tient à faire partager sa connaissance de la culture latine en réalisant des «actions sur le terrain» : interventions en milieu scolaire et en centres de loisirs, en centres spécialisés, en entreprises et plus généralement dans toutes les structures souhaitant découvrir et s'initier aux rythmes cubains et colombiens, à travers les percussions et la danse. En parallèle, des ateliers hebdomadaires de salsa, d'espagnol et de percussions cubaines sont organisés par la Timbmania. Des stages de danse afro (rumba, salsa, reggaeton, etc.) ainsi que des soirées festives sont aussi prévus chaque trimestre au programme de l'association.

Les perspectives de la Timbmania pour la saison prochaine sont de conforter la qualité des actions menées, de déve-

lopper davantage les interventions extérieures, de concrétiser des projets en collaboration avec des écoles de musique et surtout de continuer à appliquer sa fameuse devise dans toutes ses actions : «La musica para gozar» (La musique pour le plaisir).

Prochains rendez-vous : forum des associations de Chambéry le 9 septembre 2017, ateliers découverte percussions et salsa le 20 et 27 septembre 2017 à la Maison des Associations de Chambéry et début des cours 1^{re} semaine d'octobre. ■

Informations : **SITE** <http://timbamania.fr>

LES CHŒURS DU GUIERS

Les Chœurs du Guiers ont été créés en 1982 sous l'impulsion d'André Marter, alors Maire de Pont de Beauvoisin et de Robert Combaz, son actuel directeur. Il s'agit d'une aventure humaine qui rassemble femmes et hommes de tous âges autour de projets chantés, jusqu'à permettre d'offrir aujourd'hui des concerts avec une programmation riche et variée.

Ce sont ces femmes et ces hommes, qui avec leur enthousiasme, leur désir de perfection, donnent de leur temps pour des productions de bonne qualité.

Entourés parfois de solistes professionnels, accompagnés par un pianiste ou un ensemble instrumental, chaque concert est un événement culturel fort apprécié par un public fidèle et exigeant.

Depuis sa création, le Chœur a compris l'importance d'une formation régulière par des intervenants professionnels, en particulier grâce au Centre Polyphonique Rhône-Alpes. Régulièrement, des journées ou des week-ends sont consacrés à l'approfondissement des techniques vocales, au travail du souffle...

La concrétisation de ce travail de longue haleine est l'accès de ce Chœur amateur au niveau Honneur de la CMF au concours d'Armentières en 2011.

Ses concerts sont autant de moments de partage entre des musiciens passionnés et un public friand de musique de qualité.

Les chœurs du Guiers interpréteront Kaliderson Requiem, l'œuvre composée par le fils de leur chef, Laurent Combaz et qui sert de support musical à la web-série du même nom diffusée sur YouTube (voir l'encadré en page 11). Ils seront accompagnés de la chorale du collège de Reignier, de solistes, d'un ensemble musical et d'un piano et se produiront le 21 octobre prochain à l'église de Saint-Genix-sur-Guiers. Une sélection vidéo de la web série accompagnera la prestation musicale. ■

Informations : **SITE** <http://leschoeursduguiers.opentalent.fr>

LES PRATIQUES AMATEURS ET LA LOI LCAP

BONNES PRATIQUES | PAR CAROLINE RAINETTE

La loi n° 2016-925 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) a fait couler beaucoup d'encre, avec des dispositions tant polémiques que variées. En préparation depuis 2003, elle a finalement été adoptée le 7 juillet 2016. Le secteur associatif, qui a notamment été défendu par la COFAC et la CMF lors des négociations, s'y voit reconnaître une place centrale, avec notamment la mise en place d'un cadre juridique précisant les contours de la pratique amateur.

RECONNAISSANCE DU FAIT ASSOCIATIF DANS LA CRÉATION ARTISTIQUE

L'un des grands principes établi par la loi LCAP est la reconnaissance du rôle joué par les organismes à but non lucratif. Ainsi l'article 1^{er} dispose d'emblée que « **la création artistique est libre** ». Ce principe fondateur est suivi à l'article 3 d'une énumération des objectifs des politiques publiques en faveur de la création artistique :

- « contribuer au développement et au soutien des initiatives portées par le secteur associatif » (al. 14) ;
- « favoriser le développement des actions des fondations reconnues d'utilité publique qui accompagnent la création » (al. 15) ;
- « entretenir et favoriser le dialogue et la concertation entre l'État, l'ensemble des collectivités publiques concernées, les organisations professionnelles, le secteur associatif, les acteurs du mécénat et l'ensemble des structures culturelles et leurs publics » (al. 21).

Même s'il a une portée plus symbolique que pratique, le rôle et l'importance dans la vie citoyenne du secteur associatif, et donc de la pratique amateur, est désormais reconnu par la loi : le secteur non lucratif est un acteur incontournable de la vie culturelle.

Une fois le rôle majeur du secteur associatif posé, restait à sécuriser les millions d'amateurs dépourvus jusque-là de statut clair et risquant de se voir qualifier à tout moment de travailleurs clandestins. En effet, forte de la démocratisation culturelle, d'une envie de développement personnel, de créer/renforcer les liens sociaux, la transmission et le partage, la pratique amateur a pris un essor considérable ces dernières années, dans tous les champs culturels (musique, danse, arts plastiques, théâtre...), donnant à la culture une place essentielle, une respiration, dans la vie de chacun.

RECONNAISSANCE DU STATUT AMATEUR

L'une des grandes nouveautés de la LCAP – et la plus controversée – est donc la mise en œuvre d'un statut d'artiste amateur. Jusqu'à présent, faute de cadre précis, la qualité d'artiste amateur était déduite « en creux » de l'article 1^{er} du décret du 19 décembre 1953 : « est dénommé « groupement d'amateurs » tout groupement qui organise et produit en public des manifestations dramatiques, dramaticolyriques, vocales, chorégraphiques, de pantomimes, de marionnettes, de variétés etc., ou bien y participe et dont les membres ne reçoivent, de ce fait, aucune rémunération, mais tirent leurs moyens habituels d'existence de salaires ou de revenus étrangers aux diverses activités artistiques des professions du spectacle ». Le texte, obsolète, était empreint de nombreuses lacunes, notamment en ne s'intéressant qu'aux groupements amateurs et non à la pratique individuelle, ou encore en restant muet quant à la mise en place d'une billetterie payante. Faute d'un statut clair, l'artiste amateur faisait courir aux structures associatives des risques juridiques

conséquents en se trouvant à la croisée de deux législations : le Code du commerce, définissant à l'article L110-1 l'activité de spectacle vivant comme un acte commercial et renvoyant du coup à la présomption de salariat – quasi irréfutable – de l'article L762-1 du Code du Travail.

L'article 32 de la LCAP fait désormais échapper à la présomption de salariat les représentations des artistes amateurs : « est artiste amateur dans le domaine de la création artistique toute personne qui pratique seule ou en groupe une activité artistique à titre non professionnel et qui n'en tire aucune rémunération ». L'artiste amateur dispose dorénavant d'un cadre juridique clair :

- les représentations en public d'artistes amateurs relèvent du cadre non lucratif, y compris quand l'organisateur a recours à la publicité, à du matériel professionnel ou à une billetterie payante (dérogation aux dispositions de l'article L. 8221-4 du Code du travail) ;
- sous certaines conditions, les artistes amateurs peuvent se produire en public dans un cadre lucratif.

PARTICIPATION D'AMATEURS À DES REPRÉSENTATIONS ORGANISÉES DANS UN CADRE LUCRATIF

Il est désormais possible pour les entreprises du spectacle vivant de faire participer des artistes amateurs à des représentations publiques à caractère commercial, **sans les rémunérer**, sous deux conditions cumulatives :

- dans le cadre d'un accompagnement de la pratique amateur ou d'actions pédagogiques et culturelles, ce qui suppose que ces structures développent des actions de promotion de l'activité amateur autres que les seules représentations publiques ;
- dans la limite d'un nombre annuel maximal de représentations, précisé par le décret n° 2017-1049 du 10 mai 2017 qui entrera en vigueur le 1^{er} octobre prochain, à savoir :
 - 5 pour les spectacles auxquels participent un ou plusieurs amateurs à titre individuel ;
 - 8 pour les spectacles auxquels participent des groupements d'artistes amateurs constitués ;
 - 10 % du nombre total des représentations lucratives composant la programmation des structures concernées.

Un même amateur ne peut participer, à titre individuel, à plus de 10 représentations sur une période de 12 mois consécutifs.

Le décret du 10 mai 2017 met par ailleurs en place un régime de **télédéclaration des spectacles recourant à des amateurs**. Les données collectées, une fois anonymisées, pourront être rendues publiques sous forme d'études ou de travaux statistiques. À défaut de déclaration d'une représentation, le ministre chargé de la Culture pourra mettre en demeure l'entrepreneur de spectacles de procéder à la télédéclaration dans un délai de deux mois. Sans réponse dans le délai imparti, une amende administrative de 1 000 € pourra être prononcée, doublée en cas de manquement réitéré dans le délai d'un an. ■

CMF RÉSEAU

METTRE À JOUR VOS FICHIERS

PAR **YVES GALLO** | ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ « RÉSEAUX ET WEB »

C'est la rentrée... c'est le moment de mettre vos fichiers à jour ! À l'occasion de cette rentrée, il est utile à plus d'un titre de mettre à jour vos fichiers dans votre interface CMF Réseau - Opentalent.

QUE METTRE À JOUR ?

- Les coordonnées de votre structure musicale : adresse de contact, de facturation, et l'adresse e-mail de contact. C'est très important pour que vos fédérations puissent communiquer avec vous !

Cela se passe dans les pages *Fiche de la structure* et *Paramètres* du menu *Configuration* de votre intranet CMF Réseau-Opentalent.

- La liste de vos membres musiciens, de vos élèves de vos professeurs, des membres de votre Conseil d'Administration. Les informations nécessaires (coordonnées) sont à compléter d'une adresse mail, du téléphone portable et/ou fixe et aussi de la photo de ces personnes.

Cela se passe dans la page *Gestion des adhérents* du menu *Répertoire* de votre intranet CMF Réseau-Opentalent.

Vous pouvez aussi vous aider de la fiche pratique « Créer des fiches adhérents par importation » : [PDF http://bit.ly/2sHW0eZ](http://bit.ly/2sHW0eZ)

POURQUOI METTRE À JOUR ?

- Avoir des fichiers à jour vous permet de communiquer en un clin d'œil par mail avec vos adhérents/membres.
- L'accès à la Licence CMF et à ses avantages est possible si les informations sont complètes, y compris la photo.
- Votre fédération et la CMF peuvent ainsi communiquer avec les musiciens de toute la France (exemple : recevoir la lettre d'information de la CMF et les publications CMF...).

QUAND ET COMMENT METTRE À JOUR ?

L'idéal est de le faire maintenant. C'est un travail qui peut être partagé. Il est très important que ce travail soit terminé d'ici à fin octobre, avant les appels de cotisation 2018 qui arriveront courant novembre de cette année.

Si vous donnez des codes d'accès à vos membres, vous leur permettez ainsi de faire ces corrections et mises à jour eux-mêmes. ■

MISSION

CALLIOPE ET EUTERPE

PAR **LUDOVIC LAURENT-TESTORIS** | DIRECTEUR DE L'ACTION CULTURELLE ET PÉDAGOGIQUE



Vous pouvez télécharger le guide et son complément, et la note d'opportunité sur le site de la CMF :

SITE cmf-musique.org/pole-documentaire/mission-calliope-et-euterpe

LE GUIDE À L'INTENTION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET DE PRATIQUE MUSICALE EN MILIEU ASSOCIATIF

La mission Calliope et Euterpe a été créée par la CMF (Confédération Musicale de France) en 2013, en partenariat avec la FMFC (Fédération Musicale de Franche-Comté) et la FSMA (Fédération des Sociétés Musicales d'Alsace).

Ayant identifié empiriquement des problèmes dans l'encadrement musical, pédagogique et administratif des ensembles musicaux et des établissements d'enseignement musical associatifs, la CMF a désiré les analyser objectivement afin de leur apporter des réponses appropriées.

L'étude sur le milieu associatif menée en 2014 a mis en avant :

- l'importance et la qualification du personnel salarié actuel et potentiel ;
- l'enjeu majeur et urgent pour la pérennité des pratiques et de la démocratie culturelle ;
- l'activité inscrite dans la durée comme élément essentiel de l'éducation générale et de la construction de l'individu ;
- le maillage territorial inégal mais qui vient combler les manques de l'État et des collectivités territoriales ;
- les problèmes essentiels comme le non-respect de la loi sur le travail, la non-assimilation des dispositifs pédagogiques et de développement culturel ;
- l'inexistence de métiers dans la convention de l'animation pour des activités bien réelles, et la non-interpellation du CNEA à ce sujet depuis plus de 30 ans ;
- des diplômés trouvant des emplois dans l'associatif en étant dévalorisés.

Sur la base de ces constats complets et chiffrés, référencés dans une note d'opportunité, la mission Calliope et Euterpe a rédigé un guide, qui fait enfin le point sur le sujet en abordant tous les thèmes et donne un maximum d'outils à tous les utilisateurs et partenaires potentiels. Elle a aussi élaboré cinq fiches-emplois, compatibles avec la convention de l'animation et déjà utilisable en l'état comme référence. Elle a étroitement collaboré pour cela avec des organismes officiels et des organismes spécialisés comme :

- Le CNEA (Conseil national des employeurs d'avenir) ;
- Uniformation (spécialisé dans la formation professionnelle du secteur associatif) ;
- Des acteurs de l'Ess (Économie Sociale et Solidaire) ;
- Des acteurs du handicap, en lien avec Ministère de la Culture et de la Communication ;
- Le cabinet Didaction (spécialisé dans les nouveaux emplois).

La mission Calliope et Euterpe travaille désormais à certifier et qualifier des métiers et à favoriser une prise de conscience commune des dirigeants d'associations et des pouvoirs publics afin de mettre en place les stratégies et propositions les plus pertinentes pour envisager sereinement l'avenir et les amener à construire ensemble un monde associatif structuré et professionnel. C'est dans ce sens que la Direction Générale de la Création Artistique-Ministère de la culture (DGCA) et la Plate-Forme interrégionale d'échange et de coopération pour le développement culturel (PFI) ont maintenant rejoint activement le groupe de travail.

Un article plus détaillé paraîtra dans le prochain numéro. ■

AGENDA

PAR CAMILLE MATET

ÉVÉNEMENTS CMF

BRASS BAND EUROPÉEN DES JEUNES 2018

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 15 NOVEMBRE 2017

Le Brass Band Européen des Jeunes (European Youth Brass Band - EYBB) recrute des musiciens âgés de 18 à 22 ans pour sa session 2018 qui se tiendra dans le cadre du Championnat Européen de Brass Band, du 28 avril au 6 mai, à Utrecht (Pays-Bas). Cet événement majeur, qui permet aux jeunes musiciens de haut niveau issus de toute l'Europe de se rencontrer et de jouer ensemble dans une émulation cordiale, s'organise autour d'un stage et d'une série de concerts. Date limite de candidature le 15 novembre 2017. ■

Informations : PDF <http://bit.ly/2dSbf6B>

CHAMPIONNAT NATIONAL DE BRASS BAND 2018

LES 24 ET 25 FÉVRIER 2018

Pour sa 14^e édition, le CNBB se déroulera à la Cité des Congrès de Nantes, les 24 et 25 février 2018. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 24 novembre prochain.

Les œuvres imposées pour cette année sont :

En division Honneur: *Music of the Spheres* de Philip Sparke (Éditions Anglo Music)

En division Excellence: *Fragile Oasis* de Peter Meechan (Éditions Peter Meechan Music)

En 1^{re} division: *Excalibur (Sword of Justice)* de Jan van der Roost (Éditions Vlaasme Brass Band Federatie)

En 2^e division: *Babylon* de Thibaut Bruniaux (Éditions Lake Music Publication)

En 3^e division: *Legend in brass* de James Curnow (Éditions De Haske) ■

Inscriptions :

SITE www.brassband.cmf-musique.org

ÉTRANGER

CONCOURS LUXEMBOURGEOIS POUR JEUNES SOLISTES

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 10 OCTOBRE 2017

Le 34^e concours luxembourgeois pour Jeunes Solistes (vents, cordes, piano) et le concours européen pour clarinette, saxophone et musique de chambre se dérouleront le 12 novembre prochain à Luxembourg ville. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 10 octobre 2017. ■

Pour y participer, rendez-vous à cette adresse :

SITE <https://ecole.ugda.lu/Default.aspx?tabid=272>

ACTUALITÉS

FESTIVAL INTERNATIONAL TOULOUSE LES ORGUES

DU 4 AU 15 OCTOBRE 2017

Pour cette 22^e édition, le festival international vous donne rendez-vous du 4 au 15 octobre prochain avec comme thématique « l'orgue rend-il fou ? ». « Toulouse les orgues » organise en début de festival le 12^e concours international d'orgue Xavier Darasse qui propose un concept unique et original : inviter les candidats à imaginer un concert en tant qu'artiste. La finale permettra aux jeunes

d'interpréter leur programme intégralement lors du Festival. ■

Informations : **SITE** www.toulouse-les-orgues.org

NAME FESTIVAL

LES 6, 7 ET 8 OCTOBRE 2017

Pour sa 12^e édition, le Name Festival se déroulera les 6, 7 et 8 octobre prochains dans la métropole lilloise. Vous avez rendez-vous à la « Condition Publique » de Roubaix, au « Tripostal » et à « la gare Saint-Sauveur » de Lille. Retrouvez sur scène pour l'occasion, *Dixon*, *Âme Il Âme* ou *Ellen Allien*. ■

Informations et réservations :

SITE www.lenamfestival.com/NAME2017

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE DES MUREAUX

LES 7 ET 8 OCTOBRE 2017

Pour sa 16^e édition, le festival international du cirque des Mureaux se tiendra les 7 et 8 octobre 2017 au Parc de Sautour. 11 numéros d'exception allant du dressage, aux clowns, en passant par des exploits d'équilibre et de voltige. ■

Informations et réservations :

SITE www.lesmureaux.fr/Festival-du-Cirque/10254

OUEST PARK FESTIVAL

DU 6 AU 8 OCTOBRE 2017

L'Ouest Park festival aura lieu au Havre du 6 au 8 octobre prochain. Pour sa 14^e édition, de nombreux artistes vont faire le déplacement. L'occasion également de célébrer le 500^e anniversaire de la ville du Havre, du 4 au 8 octobre.

L'Ouest Park festival clôturera les festivités en musique avec au programme, *Métronomy*, *Beth Ditto* ou *Keziah Jones*. ■

Informations : **SITE** www.ouestpark.com

COURS PUBLICS AU CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE PARIS (CNSMDP)

Proposé par les professeurs, ce cycle de cours publics s'adresse à un large public avide de découvrir l'essence du Conservatoire : la magie de la transmission du maître à l'élève.

Vous pourrez notamment assister à un cours de chant le mardi 17 octobre à 19 heures avec Chantal Mathias. Un cours de piano jazz sera aussi donné le mardi 7 novembre à 19 heures avec Hervé Sellin. ■

Informations : **SITE** www.conservatoiredeparis.fr

NOTES D'AUTOMNE : FESTIVAL MUSICAL ET LITTÉRAIRE

DU 13 AU 19 NOVEMBRE 2017

Pour sa 9^e édition, le festival Notes d'automne se tiendra du 13 au 19 novembre prochain au Perreux-sur-Marne.

Sous la direction artistique de Pascal Amoyel, retrouvez entre autres Sandrine Bonaire, Patricia Petibon ou Robin Renucci.

Une programmation mêlant musique, théâtre, comédie, littérature, cinéma et peinture. ■

Informations : **SITE** <http://festivalnotesdautomne.fr>

CUIVRES EN NORD, LE TREMPLIN

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 15 NOVEMBRE 2017

L'association « Génération Acoustique » organise pour cette édition 2018 un tremplin qui permettra à une formation nationale d'accéder à la

scène du festival Cuivres en Nord. Cette véritable scène de découvertes en matière de musique, permettra de révéler les musiciens ou groupes les plus talentueux et prometteurs.

Après avoir recueilli les candidatures, 10 groupes seront sélectionnés par la commission de programmation de l'association, composée de professionnels.

Le nom des 10 finalistes vous sera révélé prochainement... Ils se produiront en live le 3 février 2018 dans la salle des fêtes d'Anor devant un jury de professionnels, pour une prestation en acoustique et sans chef d'orchestre. Inscriptions jusqu'au 15 novembre 2017. ■

Réservations : **SITE** www.cuivresennord.com

FESTIVALS BULLES SONORES ET NUITS COURTES

DU 20 AU 22 OCTOBRE 2017

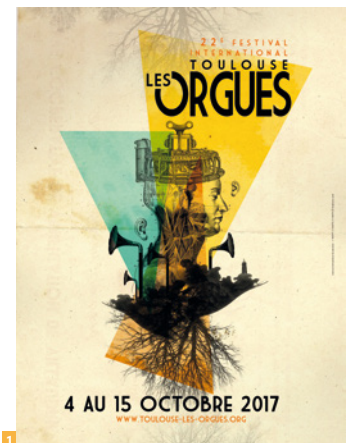
Le festival Bulles sonores se déroulera à Limoux (11) du 20 au 22 octobre prochain. Retrouvez notamment Tryo, Chinese Man ou Charles X.

Le festival Nuits courtes se déroulera aux mêmes dates à Fontenay-le-Comte. Retrouvez sur scène Patrice, Gerogio ou encore Yellam. ■

Informations :

SITE www.lesbullesonores.com ;

SITE www.lesnuitscourtes.com



1



2



1 Concert anniversaire pour les 180 ans de la Philharmonique de Villelaure

EN BREF

2017, LA PHILHARMONIQUE DE VILLELAURE FÊTE SES 180 ANS

La Philharmonique de Villelaure est née lors de l'épisode industriel que connut ce petit village du Lubéron dans les années 1830, avec la construction et l'exploitation de son imposante usine de production de sucre de betteraves. Pour ce faire, on fit venir des ouvriers du nord de la France, qui sont probablement à l'origine de cette formation musicale.

Ce 180^e anniversaire a été fêté tout au long de l'année, à travers différentes manifestations en coopération avec les autres associations du village, les Conservatoires de Musique de Pertuis, de Cavaillon et d'Aix en Provence. Rencontre d'Harmonies Junior, Concert avec les Chorales du village, participation à différentes manifestations sportives ou culturelles et le point d'orgue les 7 et 8 juillet.

Ce week-end de festivités a débuté de façon éclatante, par un concert du Big Band de Pertuis le vendredi 7 juillet. Fondé en 1984, ce Big Band est l'une des grandes formations de Jazz de la région PACA. Il regroupe des musiciens professionnels et amateurs chevronnés, passionnés par le jazz et la musique latino-américaine. Léandre Grau, ex-tromboniste de la Musique de l'Air, la dirige avec brio depuis sa création.

Le samedi 8 juillet au matin, une animation musicale avait lieu au marché, puis le concert de la philharmonique a clôturé cette journée. Pour fêter cet événement, le Chef Yves Douste avait invité des anciens musiciens, qui ne sont plus aujourd'hui à Villelaure, à rejoindre les musiciens actuels. Ce fut donc un orchestre de plus

de 70 musiciens qui a interprété le programme varié que le chef avait construit.

En première partie, des Œuvres de compositeurs de l'époque de la création de la Philharmonique: Hummel, Waldteufel, Rossini, et une œuvre intemporelle: le *Boléro* de Ravel.

La seconde partie plus légère et plus actuelle, aura permis de mettre le pupitre de trompettes à l'honneur avec une éclatante interprétation de la marche triomphale des Trompettes d'*Aïda*. Le Concert se termina par l'interprétation d'une création composée pour cette occasion par le jeune compositeur français François Rouselot. Passionné par la formation et l'émergence de talents, Yves Douste a confié la direction de deux pièces à Jean-Baptiste Pichon, un jeune Villelaurien de 17 ans qui se destine au métier de Chef d'Orchestre et qui poursuit dans ce but des études au conservatoire de Nice. Jean Jacques Brodbeck, le président de la CMF nationale s'est rendu sur place et a ajouté du prestige à cet événement du Sud Lubéron. ■

ANNICK DOUSTE
CMF VAUCLUSE

RANDO SOL-FA-SI-LA-LA-RÉ OU SOL FACILE À L'ARRÊT!

En 1988, la société musicale «La Stéphanoise» de Saint-Etienne-de-Mer-Morte en Loire Atlantique est à la recherche d'une autre société musicale afin de réaliser un échange. Son choix s'est porté sur l'harmonie «Les Enfants de Vertaizon», située dans le Puy-de-Dôme, entre Clermont-Ferrand et Thiers.

Depuis, de nombreuses rencontres et des projets en commun se sont concrétisés. Cette aventure

musicale est avant tout une rencontre d'humains de régions et de parcours fort différents, ce qui a permis de pérenniser cette merveilleuse histoire.

En 2018, les «30 ans» vont être fêtés à Vertaizon durant le week-end de Pâques (31 mars au 2 avril 2018). Afin de marquer symboliquement cette rencontre, un des musiciens de Vertaizon, Philippe, a décidé d'aller à pied de Vertaizon jusqu'à Saint-Etienne-de-Mer-Morte (plus de 500 km). Cette marche se déroulera du dimanche 25 février au dimanche 25 mars 2018 (26 jours de marche et 3 jours de repos). Cette aventure est voulue comme une rencontre avec ceux qui vivent dans les territoires situés entre ces deux communes puisqu'ils sont le lien entre ces deux régions.

Parce que l'histoire humaine est faite avant tout de rencontres et d'échanges, notre marcheur souhaite être hébergé chez les habitants des régions concernées, musicien ou simple citoyen intéressé par ce projet. Philippe rendra compte de tous ces échanges régulièrement sur un blog accessible sur le site de l'harmonie «les enfants de Vertaizon» (OHEV). Il est aussi possible pour une société musicale de prendre contact afin de recevoir musicalement et amicalement notre marcheur. Afin d'organiser au mieux ce périple, vous pouvez trouver un tableau détaillé qui vous permettra de vous inscrire et de participer au projet à cette adresse : [SITE www.ohev.fr/pages/inscription-rando-solfasilalare.html](http://www.ohev.fr/pages/inscription-rando-solfasilalare.html) ■

Partagez cette aventure en nous suivant à travers notre site internet :
SITE www.ohev.fr ;
FB www.facebook.com/rando.solfasilalare.1

14^e

Championnat National de BRASS BAND



24 & 25
FÉVRIER 2018

Un événement musical unique
de **CUIVRES** et **PERCUSSIONS**
à voir, à écouter et à partager

Cité des Congrès - **NANTES**

CHAMPIONNAT
1 jour
15€ / 10€*

*Tarif réduit

CHAMPIONNAT
PASS 2 jours
25€ / 15€*

*Tarif réduit

CONCERT
30€ / 25€*

*Tarif réduit



Infos et réservations sur
www.brassband.cmf-musique.org

 **LOIRE
ATLANTIQUE**



associ@thèque
Partenaire de votre engagement

Accompagner les associations dans leurs projets.

Associations, venez découvrir un univers d'informations, d'outils et de services :

- Des actualités juridiques, fiscales, comptables et sociales
- Des guides pratiques pour gérer votre association
- Des outils à télécharger
- Un « Village asso » pour partager votre expérience
- Des parutions et dossiers thématiques
- Un espace « Mon asso » pour valoriser et gérer votre association